

salaires versés dans l'industrie pour que les intéressés ne dépendent plus autant du supplément du revenu garanti pour vivre et pour les encourager à épargner pour leurs vieux jours en supprimant l'impôt de 50 p. 100, cet impôt décourageant dont le gouvernement frappe l'argent qu'ils gagnent en plus de ce supplément.

On ne sait vraiment pas ce que les candidats à la direction du parti libéral, les chefs conservateurs et les ex-candidats à la direction du parti conservateur ont l'intention de faire pour rendre les régimes de pensions universels. Les gens se demandent bien comment on va faire pour combler le déficit puisque nos dirigeants n'hésitent pas à débloquer des milliards de dollars pour apaiser les groupes de pressions les mieux nantis de la société. L'enveloppe sociale du gouvernement fédéral représente 40 p. 100 des dépenses publiques et 20 p. 100 des recettes de l'État servent à rembourser les dettes que les différents gouvernements libéraux ont accumulées.

• (1210)

Le député de Kingston et les Îles, dont le nom apparaît sur la motion aujourd'hui, a fait une remarque fort pertinente concernant une déclaration d'un candidat libéral en lice actuellement, M. John Turner, qui s'est donné entre trois et sept ans pour réduire le déficit de 15 milliards de dollars. Voici ce qu'elle a dit:

Le candidat refuse de préciser comment il atteindrait son objectif, mais le simple fait qu'il ait mentionné son intention de s'en prendre à des programmes sociaux a déjà produit un effet néfaste. Car, même si les économistes sont sceptiques au sujet de sa déclaration, des centaines de milliers de Canadiens qui doivent se contenter du supplément de revenu garanti ou du bien-être social craignent maintenant de voir leurs prestations considérablement réduites.

C'est fort bien dit, monsieur le Président. Mais le député de Kingston et les Îles n'ignore sans doute pas non plus que bien des députés de son propre parti estiment que les dépenses sociales sont trop élevées. Ils brûlent d'envie d'arriver au pouvoir pour orienter les priorités gouvernementales en direction du secteur privé. Son parti inquiète justement les gens dont elle se préoccupe dans sa déclaration. Un parti libéral dirigé par John Turner serait peut-être impossible à distinguer d'un parti conservateur dirigé par Brian Mulroney.

En fait, certains propos tenus par l'ex-ministre des Finances amènent beaucoup de gens à se demander où en est vraiment sa politique. Le 25 novembre 1983 M. Crosbie disait, «Nous ne donnons rien pour rien. Si vous voulez savoir quelle sera notre politique, élevez-vous». Le 12 juillet 1983, la déclaration suivante du même type figurait dans *Maclean's*: «Si je vous disais ce que je ferais, nous ne nous ferions jamais élire.» Monsieur le Président, ce ne sont pas ces propos-là qui vont donner confiance aux personnes qui n'ont pour vivre que leur pension de l'État, ou même leur pension privée.

Dans le rapport du groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions, le NPD a exprimé un point de vue minoritaire. Il s'y déclarait d'accord avec la majorité sur deux points mais pas sur la question de confier encore une fois aux régimes privés les responsabilités suivantes: Faire bénéficier de l'assurance les deux tiers de femmes qui n'ont pas actuellement souscrit au régime, protéger les assurés contre l'inflation et leur permettre d'aller occuper de nouveaux emplois, et faire verser les cotisations patronales aux pensions des travailleurs avant dix ans de service.

Nous avons demandé que la pension de sécurité de la vieillesse soit relevée de 25 p. 100 pour atteindre 17.5 p. 100 du

Les subsides

salaire moyen dans l'industrie, avec indexation, afin de protéger son universalité et lui redonner l'importance qu'elle avait pour remplacer la rémunération de pré-retraite. Nous avons également demandé que le Régime de pensions du Canada soit relevé jusqu'à concurrence de 50 p. 100 du salaire payé en moyenne dans l'industrie. C'est à la demande des groupes féministes, des groupes syndicaux, des groupes sociaux et de certains organismes de retraités, qui en ont ras le bol des promesses des retraites privées et qui savent bien qu'ils ne peuvent leur faire confiance, qu'il a été recommandé de relever le Régime de pensions du Canada et le Régime de retraite du Québec.

Dans son mémoire, le Comité d'action nationale sur le Statut de la femme a déclaré au groupe de travail:

Pour l'avenir des femmes âgées, la réforme la plus importante serait l'extension du Régime de pensions du Canada, de manière que les membres de la population active touchent des sommes suffisantes lorsqu'ils atteignent 65 ans.

Beaucoup d'autres groupes féministes ont demandé que le Régime de pensions du Canada soit porté à 50 p. 100 du salaire moyen des ouvriers.

En s'opposant à toute extension du Régime de pensions du Canada, les députés libéraux et conservateurs n'ont voulu tenir aucun compte de l'expérience qu'ont vécue les syndicats, les femmes et les retraités face à un système qui s'est refusé de se rendre de son plein gré à la demande de nos concitoyens. Au contraire, nous trouvons dans un document budgétaire l'annonce de nouvelles interventions étatiques pour le cas où la participation aux caisses privées n'augmenterait pas volontairement sur une période de temps déterminée. Si on laisse faire le puissant lobby des pensions, les citoyens devront continuer à être tributaires de l'État par le SRG et l'aide fiscale.

L'unique carotte offerte aux femmes, qui sont celles qui ont le plus besoin de réformes, c'est la promesse d'étudier avec les gouvernements provinciaux le principe de la retraite de la femme au foyer. Cette promesse la retraite de la femme au foyer, prônée par certains groupes féministes mais pas par tous, est trompeuse, non seulement parce qu'elle favorise les ménages à un seul salaire, mais parce que le rapport majoritaire ne recommande pas d'augmenter le RPC/RRQ au-delà des 25 p. 100 actuels du salaire industriel moyen. Le gouvernement a accepté cette recommandation et refusé aux femmes les réformes les plus importantes en matière de pensions. Celles qui sont tout spécialement touchées, ce sont les travailleuses à temps partiel ou celles dont l'employeur n'a pas de caisse de retraite privée. Actuellement, seulement le tiers des femmes sont inscrites à des régimes privés, bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses à occuper un emploi.

J'aimerais consacrer un peu de temps aux travailleurs à temps partiel, parce qu'encore une fois les mesures budgétaires relatives à la réforme des pensions n'apportent rien de neuf à la grande majorité des 2.7 millions de travailleurs à temps partiel du Canada, dont 72 p. 100 sont des femmes. En faisant bénéficier les travailleurs à temps partiel des régimes de pension, dans les cas où ils sont offerts aux travailleurs à temps complet, et en instaurant un compte de retraite enregistré et bloqué on ne fera pas grand-chose pour les travailleurs à temps partiel, dont on prévoit qu'ils représenteront 80 p. 100 de la force de travail d'ici à la fin du siècle. Ce ne sont pas ces travailleurs, qui touchent moins de 80 p. 100 du salaire à temps complet, qui profiteront vraisemblablement des lucratives déductions fiscales du nouveau REER amélioré, ou qui seront très